



21

SNUipp-FSU65 BP 841 65000 Tarbes Cedex

- siège : ancienne école Jules Ferry, 7 Rue André Breyer à Tarbes
- tél : 05 62 34 90 54
- fax : 05 62 34 91 06
- courriel : snu65@snuipp.fr
- site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année, je me syndique !
merci de communiquer ce courriel à tous les maîtres de l'école

chers collègues,

1) journée de grève du jeudi 20 novembre dans le 65

- en pdf joint vous trouverez le compte-rendu de l'audience d'hier à la direction académique

- taux de participation dans le 65 : 5% environ (4% pour les collègues soumis à la déclaration d'intention)

Entre la RIS de mercredi et l'AG d'hier, les collègues que nous avons rencontrés nous ont informés que vous considérez que les raisons de cette grève étaient légitimes et que les difficultés financières avaient pesé lourd sur votre décision de cesser ou pas le travail. L'attente forte d'une mobilisation nationale large est partagée.

Vous recevrez rapidement un courriel de la DIPER vous demandant de renvoyer une déclaration sur l'honneur sur votre participation effective à la grève.

2) carte scolaire

envoyez-nous vos prévisions d'effectifs telles que vous les avez saisies dans base-élèves, en utilisant la fiche jointe sous 2 formats (dans la fiche il y a 2 tableaux : constat de rentrée 2014 et prévisions rentrée 2015, saisis dans base-élèves).

L'an dernier nous avons contesté toutes les données retenues par l'administration.

Si, depuis le constat de rentrée, vous avez inscrits de nouveaux élèves, ajoutez-les en rouge dans le tableau "constat de rentrée".

Pour les écoles maternelles, commencez à recenser nommément les enfants de moins de 3 ans dont les parents souhaitent les scolariser en 2015/2016.

Voir ici le protocole "carte scolaire" du 65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article1936>

Ainsi que nous vous l'indiquions dans le compte-rendu de la dernière CAPD, le 65 ne rendra plus de postes au rectorat jusqu'à la rentrée 2017, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aura plus de fermeture de classes ...

3) Temps partiels à 80% et Services Partagés à temps complet : info DIPER envoyée le 20 novembre

"Un message a été envoyé aux IEN pour leur transmettre les récapitulatifs des décomptes horaires des enseignants à 80 % ainsi que ceux des enseignants à temps complet en services partagés.

Il est d'ores et déjà possible de demander aux personnels à 80 % de commencer à rendre les jours dus. Pour les enseignants à temps complet en services partagés, les modalités de mise en oeuvre de récupération seront actés au prochain CTSD."

4) les courriels du SNUipp-FSU65

pour limiter les envois que vous recevez dans les écoles, nous avons fait le choix dès l'an dernier de ne vous envoyer de courriel spécifique que pour les questions urgentes ou

d'actualité locale.

En effet, vous recevez tous les vendredis un courriel récapitulant tous les articles récents mis en ligne sur notre site.

5) RESF65 vous attend le samedi 22 septembre à la Maison du Savoir de St Laurent de Neste : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article1930>

6) rappel :

Pensez à créer votre compte-électeur dès maintenant : ici : <http://elections.snuipp.fr/65> pour pouvoir voter entre le 27 novembre et le 4 décembre. L'identifiant pour le vote que vous avez reçu dans la notice ne suffit pas pour voter. Vous devrez également saisir le mot de passe que vous aurez créé pour votre compte-électeur ...

bien cordialement
joëlle noguère